

Procès verbal de la réunion ordinaire du 8 mai 2018

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 30 avril 2018 s'est réuni le 8 mai 2018 à 10 heures 30 au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jacques BŒUF, Maire, étaient présents : Bœuf, Malauron, Chanudet, Battut, Lascourbas, Meynard.

Mmes Loulergue, Morele.

Absents excusés : M. Boyer,
Mmes Charbonnel Dessemond, Tomassi.

Monsieur Boyer Christophe a donné pouvoir à Monsieur Malauron Gérard.

Secrétaire de séance : Sylvain Meynard

Ordre du jour : Demande d'achat de terrain communal à La Marche
 Recensement des fils nus
 Questions diverses
 Informations

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la dernière séance.

Demande d'achat de terrain communal à La Marche

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier émanant de Madame BOYER Chantal qui souhaite acquérir la partie du terrain communal non numéroté qui se situe devant sa propriété dans le village de La Marche.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Accepte, de vendre cette portion de terrain dans le village de La Marche, au prix qui sera fixé par le Conseil Municipal, sous réserve du résultat de l'enquête publique.
- décide que tous les frais incombant à cette vente seront à la charge du demandeur,
- charge le Maire d'organiser cette enquête.

Recensement des fils nus

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la demande de recensement des fils nus présents sur la Commune émanant du SDEC.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré charge Monsieur le Maire de signaler au SDEC qu'il reste des fils nus sur la place St Laurent.

Questions diverses

Fauchage

Monsieur le Maire est chargé de faire faucher les accotements des routes communales.

Informations

Rappel : ouverture de l'étang le 5 mai 2018

Compte-rendu de la réunion de la commission des écoles de Crocq.